Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE

UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2023, dans l'académie de LILLE.

Le président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de LILLE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2023, dans l'académie de LILLE :

Madame LECOUTEUX Virginie, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université d'Artois, Arras.
Monsieur BRAND Antoine, conservateur des bibliothèques, vice-président, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.
Monsieur GILLES Benjamin, conservateur en chef des bibliothèques, expert, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.
Monsieur BRASSART Jacques, ingénieur d'études hors classe, Université Polytechnique Hauts-de-France, Valenciennes.
Madame FAURE Céline, ingénieure d'études hors classe, Université Polytechnique Hauts-de-France, Valenciennes.
Madame SCIARDIS Nelly, conservatrice en chef des bibliothèques, Université Polytechnique Hauts-de-France, Valenciennes.
Madame BRAEM Valérie, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Polytechnique Hauts-de-France, Valenciennes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Abdelhakim ARTIBA
Président
Université Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE

Fait à Valenciennes, le 04 mai 2023